

expression politique

OPPOSITION

GROUPE " POITIERS, L'AVENIR S'ÉCRIT À TAILLE HUMAINE "

Éducation et écoles à Poitiers : où va-t-on réellement ?

La programmation pluriannuelle des investissements (PPI) de la Ville de Poitiers présentée lors du conseil municipal du 28 juin 2021 a de quoi susciter de réelles inquiétudes. Inquiétude tout d'abord en termes de cohérence et de transparence. Le programme des investissements présenté couvre la période 2022-2030, alors que la majorité actuelle a été élue jusqu'à 2026. Si on peut comprendre l'intérêt politique d'une programmation assez longue qui permet de lister le maximum de promesses, le décalage entre la période de programmation et la durée du mandat municipal ne permettra pas de juger le respect

des engagements de la majorité actuelle. Concernant les investissements dédiés à l'éducation scolaire (rénovation et construction), on notera que sur les 49,9 M € prévus dans la PPI entre 2022 et 2030, seuls 15,66 M € sont programmés d'ici 2026. Ce qui revient à dire que près de 70 % du programme serait à réaliser par celles et ceux qui succéderont à l'actuelle majorité. Les autres priorités, notamment en lien direct avec l'éducation, ne sont pas épargnées. Cette inquiétude sur le niveau réel d'investissement en faveur de l'éducation se trouve renforcée quand on constate que globalement seuls 60 % des investissements annoncés pour 2021 ont été réellement réalisés. Il est urgent que l'équipe qui gouverne notre ville améliore son organisation et mette fin aux défaillances dans l'exécution des

programmes d'investissement. Ces retards cumulés seront préjudiciables à la qualité des services publics de notre Ville et, notamment, aux conditions d'éducation de nos enfants.

Bouziane Fourka

GROUPE " NOTRE PRIORITÉ, C'EST VOUS : LAREM, MODEM, AGIR ET INDÉPENDANTS "

Bonne rentrée

Début septembre, ce sont environ 6 300 enfants qui vont découvrir ou retrouver les écoles de Poitiers. L'École de la République, gratuite et laïque a vocation à accueillir tous les enfants sans distinction. L'École se doit de permettre à tous les élèves de réussir et de s'épanouir. La pandémie a compliqué le travail

de tous les acteurs du monde éducatif, malgré l'énergie et l'implication de toutes et tous, enseignants, atsem, personnel périscolaire, agents... Après les CP et les CE1, ce seront les Grandes Sections des écoles maternelles situées en réseau d'éducation prioritaire (REP) qui seront dédoublées à la rentrée. Ce sont des petits-déjeuners servis aux enfants des écoles pour permettre à tous d'étudier dans de bonnes conditions. C'est le Pass'Sport pour permettre à tous les enfants de pratiquer une activité sportive dans un club. L'éducation de nos enfants est l'affaire de tous et c'est grâce à un réel travail collaboratif entre l'État et les collectivités que cela sera possible.

Isabelle Chédaneau

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 avril 2002, ces pages de *Poitiers Mag* sont consacrées à l'expression politique de la majorité et de l'opposition du conseil municipal.

Du 19 septembre au 16 octobre 2022

VOTONS pour les Projets
de **NOS** quartiers
#BudgetsParticipatifs

Je peux voter avec mon ordinateur sur jeparticipe-poitiers.fr

Je vote, sur papier, dans ma mairie de quartier

Je peux voter avec mon mobile!

poitiers
VILLE CITOYENNE

#Poitiers

f t YouTube i

expression politique

MAJORITÉ

GRUPE " POITIERS COLLECTIF "

Une rentrée de bon augure à Poitiers !

Après la période estivale, c'est désormais l'heure de la rentrée ! Alors que les adultes vont reprendre le chemin du travail, les plus jeunes, quant à eux, vont retrouver leur salle de classe. Mais que l'on se rassure : cette rentrée a lieu sous de bons auspices à Poitiers !

D'abord dans nos écoles : à l'image des élèves de Paul Blet et de Jacques Brel, qui vont pouvoir profiter d'un environnement davantage végétalisé.

La végétalisation de ces deux cours d'école vise à la fois à offrir aux enfants un cadre de vie plus agréable et plus sain, mais elle entend aussi éveiller leur curiosité et leur permettre de prendre contact, dès le plus jeune âge, avec la nature. De tels travaux de végétalisation doivent à l'avenir, et progressivement, concerner toutes nos écoles. Tel est le cas de la future école maternelle Montmidi, qui connaîtra ses premiers travaux de construction dès le mois de septembre.

Issue d'un projet ambitieux et fédérateur, cette école sera elle aussi résolument écologique, tant dans sa construction (puisque l'on s'agira d'un bâtiment à énergie positive, construit à partir de matériaux biosourcés) que dans son architecture : une large place sera en effet accordée au végétal et aux éléments naturels.

Parallèlement à ces travaux de construction et de rénovation, cette rentrée entend aussi assurer la sécurité autour de nos écoles. Après l'expérimentation de l'année dernière à l'école Jacques Brel, le dispositif « Rue des écoles » se poursuit dès cette rentrée, et même s'élargit. Ce sont désormais 11 écoles de Poitiers concernées par la sécurisation de leurs

abords. Ces aménagements, qui sont conçus au cas par cas, permettront de faciliter le chemin vers l'école aux horaires d'entrée et de sortie. Ils favoriseront aussi les déplacements à pied ou à vélo. L'ensemble des mesures appliquées seront bien évidemment présentées et discutées avec les équipes pédagogiques, les parents d'élèves et les riverains. L'enjeu est de permettre un partage harmonieux et bénéfique de l'espace public, pour tout le monde.

Parce que l'école c'est aussi le périscolaire, cette rentrée voit en outre la mise en œuvre des mesures que nous avons prises pour améliorer les conditions de travail des agents périscolaires de Poitiers. Celles et ceux qui s'occupent quotidiennement de nos enfants pourront ainsi bénéficier de formations prises en charge, comme le BAFA, mais verront aussi leurs conditions statutaires et leur qualité de vie au travail s'améliorer. Ce soutien de la collectivité ne suffit pourtant pas à lui seul. Nous attendons de l'État qu'il prenne, à son tour, ses responsabilités et qu'il engage de réelles mesures, pour enfin reconnaître à sa juste hauteur le travail essentiel que fournissent les agents périscolaires.

Une rentrée qui a lieu sous de bons auspices, ensuite, sur le plan démocratique ! La liste des sujets proposés à la première Assemblée Citoyenne et Populaire de Poitiers sera dévoilée au mois d'octobre, à l'occasion d'une journée festive et publique. C'est lors de cette journée que vous pourrez voter pour LE sujet qui sera travaillé par l'Assemblée dès le début de l'année 2023 ! Nous espérons vous y voir nombreux, afin de célébrer cette revitalisation de la démocratie locale et afin de donner tout son sens à l'idée de collectivité. Dans le contexte de crise démocratique que nous

traversons, nous pouvons être fiers de notre ville, fiers que Poitiers ouvre la voie à un renouveau de la démocratie locale.

C'est une rentrée, enfin, propice à la cohabitation entre les êtres humains et les animaux à Poitiers ! Le Guide de l'animal en ville sera en effet accessible librement pour tout le monde dès le mois d'octobre. Conçu comme un livret pratique, avec des informations détaillées pour chacun des animaux qui habitent notre ville, ce guide a pour objectif d'inciter les Poitevins et les Poitevines à adopter les bons comportements. Parce qu'avoir un animal est une responsabilité, et que les abandons n'ont jamais été aussi nombreux, ce guide permettra de répondre à toutes les questions que vous vous posez, que ce soit sur nos animaux de compagnie ou sur tous ceux qui vivent dans notre ville.

Pour nous, élu-es de Poitiers Collectif, cette rentrée voit la poursuite de notre action, en responsabilité avec le mandat que nous ont confié les Poitevins et les Poitevines. Vous pouvez compter sur notre engagement et notre détermination pour faire de Poitiers une ville résolument écologique, démocratique et sociale !

Le groupe Poitiers Collectif

GRUPE " COMMUNISTE RÉPUBLICAIN ET CITOYEN "

Rentrée : l'école en ordre de... marché

Dès ce mois de septembre à Poitiers, des milliers d'étudiants, d'écoliers, de collégiens et de lycéens feront leur rentrée. Les dédoublements de classe dans les écoles progressent sans moyens financiers et humains à la hauteur. Le manque d'investissement dans les écoles publiques pour suivre

la politique gouvernementale nous est reproché. Mais cette même politique nous contraint à verser une part plus importante aux écoles privées du fait de la loi « cadeau » de l'ex-ministre Blanquer. Un cadeau de la « macronie » aux écoles privées qui, selon le journal La Croix, sont des lieux de ségrégation et de non-mixité sociale. Pour les étudiants il en est de même. La plateforme d'admission post-bac, Parcoursup, favorise les écoles privées du supérieur au détriment des structures publiques, des universités. Ainsi, de nombreux jeunes sans affectation se tournent vers des écoles payantes. Pour ceux qui n'ont pas trouvé de voie parmi les choix précaires ou payants, le gouvernement prévoit un enrôlement forcé via le Service National Universel, avec un budget de 42 500 € par personne. Dans le même temps le gouvernement rechigne à investir quelque 11 500 € par jeunes en études supérieures publiques.

Kentin Plinguet

GRUPE " GÉNÉRATION.S SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE "

Texte non reçu